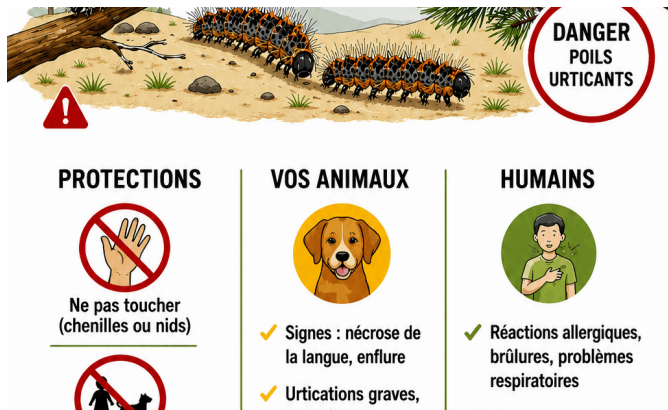


# Vigilance : Retour des chenilles processionnaires



Avec le retour des beaux jours, nous attirons votre attention sur la présence possible de chenilles processionnaires du pin et du chêne sur notre commune.

Ces insectes, bien que naturels, présentent un danger pour la santé des humains et de nos animaux de compagnie en raison de leurs poils urticants.

Les bons réflexes à adopter :

Ne jamais toucher les chenilles ni leurs nids (même vides).

Éloignez vos enfants et tenez vos chiens en laisse à proximité des zones boisées.

En cas de contact : Rincez abondamment à l'eau, ne grattez pas et consultez un médecin ou un vétérinaire en cas de réaction importante (ou d'ingestion par un animal).

Observation : Si vous repérez des nids ou des zones fortement infestées sur le domaine public, merci de contacter la mairie au 02.32.49.03.63 afin que nous puissions faire le nécessaire.

Pour en savoir plus sur les mesures de prévention, vous pouvez consulter le site officiel : [www.sante.fr](http://www.sante.fr) (recherche « chenilles processionnaires »).

Protégeons-nous et protégeons nos compagnons à quatre pattes !

